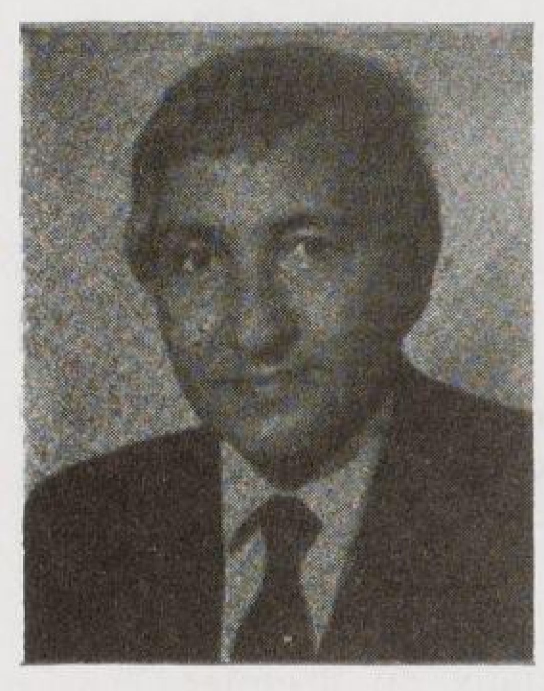
Elections Législatives des 5 et 12 Juin 1988

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE



Parti Socialiste

2ème Circonscription de la Haute Corse

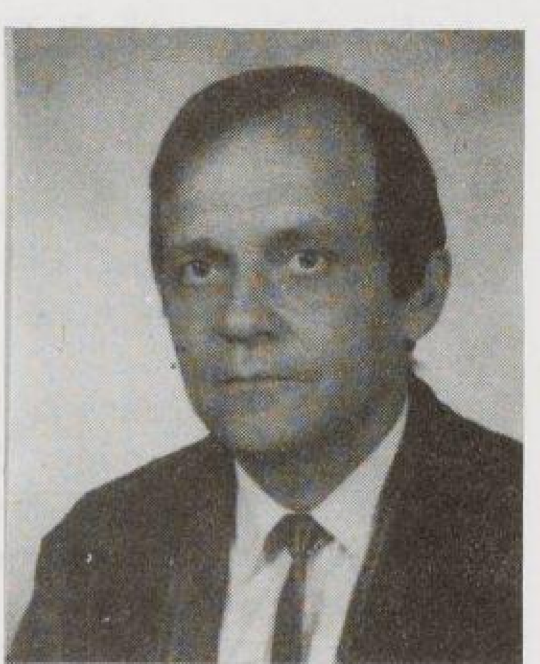


Premier Secrétaire de la Fédération de la Haute Corse du Parti Socialiste, Adjoint au Maire de Bastia, Conseiller Régional, Président de la Commission Artisanat et Industrie du Comité de Développement de la Castagniccia

Laurent CROCE



Robert ALBERTI



Maire de Riventosa
Président de la Commission Sociale du Sivom du Venacais, Secrétaire Général de l'Université de Corse.

Ces deux hommes d'action et de terrain ayant soutenu le Président de la République, connaissent les réalités du monde rural, les problèmes de formation et de communication conditions incontournables du développement économique de notre Région.

Entre les deux impasses que constituent les conservatismes de droite et de gauche d'une part, et d'autre part les violences utilisées de façon inacceptables en régime démocratique, les candidats présentés par le Parti Socialiste ouvrent les voies de l'espoir pour la Corse.

Après le septennat institutionnel de 81-88 qui a permis l'installation du statut particulier, le nouveau septennat de F. MITTERRAND doit réaliser l'impérieuse nécessité du développement économique.

Pour cela les candidats du Parti du Président de la République dans la circonscription Balagne - Corte - Plaine Orientale proposent les grands axes de ce développement.

Celui-ci doit avant tout reposer sur la revalorisation et la défense de l'identité Corse. La Culture est un héritage que l'on doit préserver et enrichir faire vivre et transmettre aux générations qui feront la Corse de l'an 2000. Cette politique culturelle reposera entre autre, sur la reconnaissance du bilinguisme et l'enseignement obligatoire de la langue Corse.

L'enseignement, la formation et la recherche représentent au plan national une priorité du Président de la République et du Premier Ministre. Après avoir permis l'ouverture de l'Université de Corse en 1981, instrument d'avenir pour notre région, nous proposerons au nouveau gouvernement de doter cette jeune institution des moyens indispensables à sa croissance. La valorisation du potentiel humain représente pour nous la priorité des priorités.

Quant au developpement proprement dit, il doit être auto-centre et s'appuyer sur la valorisation des potentialites locales.

- Un tourisme maîtrisé associant la mise en valeur du littoral et de la montagne. Les touristes, par l'intermediaire d'une taxe additionnelle au droit de passage participeront au financement du développement economique de la Corse. Le developpement touristique ne doit plus beneficier aux seuls consortium internationnaux mais en priorité aux insulaires.

- Le developpement agricole à partir de l'Université, des institutions de recherche (INRA), des differents offices doit integrer les nouvelles technologies afin de promouvoir une agriculture moderne.

- Les transports : le developpement economique d'une île passe par la maîtrise de ses moyens de communication (internes et externes). L'enveloppe de la Conti nuité territoriale doit beneficier en priorité à notre region.
Nous demanderons donc le transfert des sièges de la SNCM et de la CMN en Corse. Sur le plan des communications internes financement hors enveloppe d'une voie rapide Bastia-Ajaccio, refection de la R.N 200 Corte Aleria, amelioration de la voie routière Bastia Bonifacio au titre de l'axe d'interêt communautaire.

- Quant à l'elaboration du Statut fiscal de la Corse il devra privilegier l'investissement productif, la production locale et la mise en valeur des terres. Le montant de la refection de la T.V.A (tabac, voitures, produits petroliers) sera versé à un fonds d'investissement regional.

Sur le plan social nous nous engagerons à preserver les acquis sociaux du premier septennat (loi AUROUX) et à soutenir toutes propositions qui tendraient à renforcer la solidarité nationale l'instauration d'un Impôt sur les grandes fortunes finançant le revenu minimum de garantie pour les "sans ressources", restauration de l'egalité d'accès aux soins de santé).

Enfin la Corse ne s'engagera dans les voies du developpement et de l'avenir que par le retablissement des principes de l'Etat de droit, de la democratie et de la justice.

L'ouverture prônee par le President de la Republique ne peut se faire en Corse qu'autour du Parti Socialiste et de ses candidats. Elle doit rassembler tous les hommes de progrès, les gens de bonne volonté qui veulent en finir avec le clientelisme, pour la definition d'une politique constructive, permettant à notre region de trouver sa place et d'affronter la realisation du grand marché interieur de 1992.